



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRES D'AGRICULTURE  
CHARENTE-MARITIME  
DEUX-SÈVRES

## Communiqué de presse

du 25 mars 2020

### LES FILIÈRES AGRICOLES LOCALES VONT CONTINUER À RÉPONDRE AUX BESOINS.



Dans la situation sans précédent que nous connaissons, l'approvisionnement en produits alimentaires devient, après la santé, une préoccupation majeure des citoyens.

Même si les règles de confinement se durcissent, les agriculteurs, l'ensemble des producteurs et les opérateurs de distribution locaux se mobilisent pour mettre à votre disposition des produits frais de qualité issus de la ferme départementale et garantir ainsi vos besoins alimentaires.

De nombreux producteurs ont des produits disponibles chez eux mais qu'il est difficile de mettre en marché avec les problèmes de transports et de distribution que nous connaissons.

La mévente les mettrait dans une situation difficile alors que la demande est là. Après la fermeture des restaurants, des restaurants d'entreprise et des cantines scolaires, l'arrêt de certains marchés locaux de plein air va à nouveau réduire l'offre compromettant le développement de l'économie de proximité tant recherchée par nos concitoyens.

Il nous faut par tous les moyens et bien sûr, dans le plus grand respect des recommandations sanitaires nationales, organiser les circuits de distribution pour mettre ces produits locaux à disposition des consommateurs.

La Chambre d'agriculture en appelle aux commerçants, à la grande distribution, aux maires, pour permettre la mise en marché des produits agricoles locaux. Cela répondra d'une part aux besoins des consommateurs, mais aussi permettra d'encourager les producteurs locaux qui pourront ainsi continuer à nous fournir en produits frais et de proximité après la crise.

La Chambre d'agriculture, avec l'aide du Conseil départemental, organise une mise en relation entre producteurs et vendeurs pour éviter la perte de production alors que des rayons sont vides dans les magasins.

Les magasins de producteurs de produits fermiers restent actuellement ouverts et vous permettront de vous approvisionner.

#### Contacts Presse

Chambre d'agriculture de  
la Charente-Maritime  
2 avenue de Fétilly  
CS 85074  
17074 La Rochelle cedex 09  
05 46 50 45 00

Luc SERVANT  
Président de la CA17  
06 85 27 31 21  
Muriel PENON  
Élue CA 17  
06 20 19 77 00

Chambre d'agriculture des  
Deux-Sèvres  
Maison de l'agriculture  
Les Ruralies  
CS 80004  
79231 Prahecq Cedex  
05 49 77 15 15

Jean-Marc RENAUDEAU  
Président de la CA 79  
06 72 70 54 10

[www.charente-maritime.chambre-agriculture.fr](http://www.charente-maritime.chambre-agriculture.fr)

[www.deux-sevres.chambre-agriculture.fr](http://www.deux-sevres.chambre-agriculture.fr)